CIHEAM
Options Méditerranéennes

Distribution et tendance comparées de la demande alimentaire dans les pays maghrébins : quels enseignements pour la politique agricole au Maghreb ?

Douidich M.

in

Allaya M. (ed.).
Les agricultures maghrébines à l'aube de l'an 2000

Montpellier : CIHEAM
Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 14

1995
pages 323-335

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

---

http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI960059

To cite this article / Pour citer cet article

Douidich M. **Distribution et tendance comparées de la demande alimentaire dans les pays maghrébins : quels enseignements pour la politique agricole au Maghreb ?.** In : Allaya M. (ed.). *Les agricultures maghrébines à l'aube de l'an 2000.* Montpellier : CIHEAM, 1995. p. 323-335 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 14)

CIHEAM

http://www.ciheam.org/
http://om.ciheam.org/

Distribution et tendance comparées de la demande alimentaire dans les pays maghrébins : quels enseignements pour la politique agricole au Maghreb ?

Mohamed Douidich
Direction de la Statistique, Rabat (Maroc)

Résumé. Comme beaucoup d'autres pays en développement, les pays maghrébins ont une distribution sociale assez inégalitaire de la consommation alimentaire. Cependant, cette caractéristique rend l'appréciation de l'état alimentaire et nutritionnel des populations au niveau global insuffisante. L'accès aux biens alimentaires est évalué dans cet article à travers quatre principales composantes : les niveaux de vie, la distribution des dépenses alimentaires, l'équilibre de la ration alimentaire et les aspirations des populations en matière de nutrition. La demande alimentaire est analysée à travers les aspects de structure, de distribution sociale et de tendance à partir des données d'enquêtes sur la consommation et les budgets des ménages et des élasticités-dépenses totales estimées sur la base d'échantillons en coupe transversale.

Mots clés. Consommation alimentaire – Demande des ménages – Distribution sociale – Elasticités de la demande – Maghreb

Abstract. Comparison of the distribution and trends of food demand in the Maghreb countries: what are the lessons for agricultural policy in the Maghreb?
Like many other developing countries, the Maghreb states display fairly unequal social distribution of food consumption. Appraisal of the conditions of food and nutrition of entire populations is therefore unsatisfactory. Access to food is assessed here through four main components: the distribution of standards of living, the distribution of expenditure on food, the differentiated balance in the food ration and the aspirations of the Maghreb populations with regard to nutrition. Food demand is approached with regard to structure, social distribution and trends, with reference to survey data on consumption and household budgets and also to the elasticity coefficient of total expenditure estimated on the basis of cross-sectional samples.

Keywords. *Food consumption – Household demand – Social distribution – Elasticity of demand – Maghreb*

Introduction

Cet article souligne la nécessité d'asseoir les systèmes maghrébins de planification agricole sur les informations fournies par les bilans alimentaires et les enquêtes de consommation. L'évaluation de la consommation alimentaire et de la satisfaction des besoins alimentaires à partir des moyennes s'avère insuffisante ; d'où la nécessité de recourir à des analyses plus fines selon les catégories de populations, particulièrement pour les groupes défavorisés.

En effet, la consommation alimentaire dans les pays maghrébins demeure sujette à des disparités sociales assez aiguës. Dans une telle situation, l'appréciation de l'état alimentaire et nutritionnel des populations au niveau global demeure illusoire. L'offre alimentaire ne peut être totalement canalisée et orientée que sur la base d'un allègement de la pauvreté alimentaire ; cette dernière est liée à la distribution sociale des niveaux de vie et de la consommation alimentaire.

L'objet de cet article est d'évaluer la tendance de la distribution sociale des niveaux de vie et de la demande alimentaire en Algérie, au Maroc et en Tunisie à partir des données des enquêtes sur les budgets et la consommation des ménages maghrébins. Les deux premières sections abordent la tendance des niveaux de vie et leur répartition dans le contexte des programmes maghrébins d'ajustement structurel. Les sections III et IV proposent une analyse de la tendance de la demande alimentaire en termes

de structure et de distribution sociale. La dernière section est consacrée à l'estimation des élasticités de la demande de produits alimentaires, indicateurs synthétiques de la différenciation des aspirations alimentaires des populations, de la tendance de la demande alimentaire et du niveau de satisfaction des besoins nutritionnels. Cette section analyse également l'incidence de la pauvreté absolue comme indicateur de l'importance relative des populations sous-alimentées.

I – La tendance des niveaux de vie au Maghreb

En Algérie, comme au Maroc ou en Tunisie, les politiques d'ajustement structurel se sont traduites par un resserrement fiscal entraînant une baisse des dépenses sociales et des réductions des subventions alimentaires. La diminution des dépenses d'équipement préconisée par ces politiques a affaibli l'infrastructure économique de base telle que l'accès à l'eau potable, aux soins sanitaires et à l'éducation. Dans ces pays, l'amélioration des recettes fiscales est en partie imputable aux augmentations successives de l'impôt indirect. Dans la mesure où ces réformes alimentent l'inflation, la demande de biens et services alimentaires, et par là-même les modèles de consommation au Maghreb, risquent d'être affectés négativement. L'analyse de la tendance des budgets types permet de rendre compte de la manière dont les ménages moyens maghrébins ont réajusté leur comportement en procédant aux substitutions nécessaires.

En tant qu'indicateur du niveau de vie, le coefficient budgétaire de l'alimentation a évolué à la baisse durant les années 1980 dans les trois pays. Il se situe actuellement à 40 % en Tunisie, 45,5 % au Maroc, et 52,2 % en Algérie. Ces estimations sont déduites des enquêtes sur les budgets des ménages réalisées dans des contextes socio-économiques assez distincts.

Abstraction faite des prix relatifs, ces données semblent indiquer que la moyenne des niveaux de vie et le degré de satisfaction des besoins alimentaires ont plutôt stagné durant les années 1980. Néanmoins, la description détaillée de la tendance des modèles de consommation révèle que le Maghrébin moyen a été confronté à de rudes difficultés économiques pour subvenir aux besoins les plus contraignants, notamment les acquisitions alimentaires, l'éducation et le transport. Partout au Maghreb, le ménage moyen a dû compresser ses dépenses en équipements ménagers ; les Marocains et les Algériens ont procédé à une réduction relative des dépenses d'habillement ; les Tunisiens comme les Marocains ont limité les charges d'habitation et de consommation d'énergie *(Tableau 1)*.

Comme l'indique la section V, les consommations affectées par la baisse relative ont généralement une élasticité-revenu supérieure à l'unité et leur part dans le budget des ménages devrait augmenter à la suite d'une amélioration des ressources. L'observation du schéma inverse indiquerait une dégradation du cadre de vie moyen beaucoup plus nette au Maroc et en Algérie qu'en Tunisie. Il s'agit d'une réaffectation des dépenses non alimentaires au profit des besoins indispensables, dont l'alimentation, à la suite des hausses de prix des produits alimentaires résultant des réductions des subventions à ces produits.

Menée au point moyen, cette analyse ne montre que l'impact des politiques économiques sur les populations ayant une consommation proche des moyennes nationales. Elle ne permet pas de rendre compte des situations de sous-consommation ou de sur-consommation prévalant dans les pays maghrébins. La section suivante tente d'analyser cet aspect à partir de la tendance de la distribution des dépenses de consommation.

Tableau 1. Tendance des coefficients budgétaires (en %)

	Algérie		Maroc		Tunisie	
Fonction de consommation	1988	1980	1991	1985	1990	1980
Alimentation & boissons	52,5	55,7	45,5	48,6	40,0	41,7
Habillement & chaussures	8,2	9,2	6,1	7,3	10,2	8,5
Logement & énergie	7,7	5,4	17,4	20,7	19,8	25,9
Equipement ménager	4,3	6,4	4,3	5,2	2,3	2,8
Santé et hygiène	2,7	3,1	6,7	4,6	8,7	5,7
Transport & communications	11,4	6,6	5,9	5,0	8,2	4,9
Education & loisirs	4,3	3,4	5,8	3,4	8,5	7,7
Divers	8,9	10,3	5,5	4,8	2,4	2,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Direction de la Statistique,1987,1993 ; INS, 1993 ; Office National de la Statistique, 1979/1980, 1988.

II – Distribution sociale des niveaux de vie : situation et tendance

Comme le révèlent les sections suivantes, l'accès aux biens alimentaires demeure fortement corrélé au niveau de vie atteint dans les pays maghrébins. L'équité de la répartition des niveaux de vie s'apparente, dans ces conditions, à un facteur d'accès à une nutrition décente.

Les données du *Tableau 2* permettent d'évaluer la distribution sociale des niveaux de vie à partir de la dépense totale par tête. Les inégalités s'y trouvent décrites par les valeurs centrales de la répartition des dépenses de consommation (moyenne et médiane), les coefficients de variation, la part des déciles correspondant au plus pauvre et au plus aisé dans le total des dépenses, et par le coefficient de Gini (0 = égalité complète ; 1 = inégalité complète).

Pour tous les pays maghrébins, la moyenne des dépenses de consommation est strictement supérieure à leur valeur médiane. Autrement dit, en Algérie, au Maroc et en Tunisie, la moitié de la population vit d'une dépense largement inférieure à la moyenne nationale. Cette asymétrie gauche des courbes de distribution est synonyme de la prévalence d'une pauvreté relative, voire de masse dans cette région. Dans ces mêmes pays, les 10 % les plus défavorisés de la population ne réalisent même pas 3 % de la masse globale des dépenses alors que le décile le plus aisé en effectue environ le tiers. Ce degré d'inégalité laisse présager la coexistence de situations de surconsommation et de sous-consommation alimentaires. Le niveau des autres indicateurs d'inégalité confirme ces disparités et indique par là-même que l'analyse des complémentarités agricoles, sur la base des excédents de biens de consommation, doit être effectuée avec prudence. Ces excédents peuvent être tout simplement le reflet d'un accès fortement limité de larges franges de la population aux biens de consommation.

Comme le révèle l'évolution des indices de la distribution des niveaux de vie, aucune tendance à l'équité ne peut être statistiquement confirmée dans les pays maghrébins. La part assez élevée du décile des plus aisés dans le total des dépenses devrait aboutir à une certaine saturation des besoins de cette couche et à un accroissement modéré de ses dépenses. Les rapports interdéciles indiquent cependant que cet accroissement est du même ordre que celui réalisé par le décile des plus pauvres.

On peut remarquer que les pays maghrébins connaissent des degrés d'inégalité semblables, avec une situation légèrement plus favorable pour l'Algérie. Ceci est également révélé par les courbes de concentration du graphique ci-après. Le poids relatif des populations défavorisés ne semble pas varier d'un pays à un autre. Probablement, des mesures socio-économiques ciblées permettraient d'améliorer les niveaux de vie de la population vulnérable pour un même coût relatif. Ceci passe nécessairement par une stratégie régionale appropriée s'attaquant aux causes d'inégalité, notamment l'accès aux services sociaux et aux facteurs de production.

Cette inégalité des niveaux de vie se retrouve pour la consommation alimentaire comme l'indique la tendance de la structure et de la distribution de la demande alimentaire présentée ci-après.

Tableau 2. Indicateurs de la distribution sociale des dépenses de consommation

	Algérie		Maroc		Tunisie	
Indicateurs de l'inégalité	1980	1988	1985	1991	1985	1990
Dépense moyenne	3 123	8 873	3 623	6 780	471	716
Dépense médiane	—	6 649	2 659	5 064	360	542
Coefficient-variation	—	1,22	1,71	1,27	—	1,21
Part des 10% supérieurs	—	31,70	31,70	30,80	33,90	30,50
Part des 10% inférieurs		2,80	2,90	2,70	2,20	2,30
Rapport inter-décile	—	11,50	12,30	11,40	15,40	13,20
Coefficient Gini (%)	—	37,80	40,80	39,30	43,40	40,10

Sources : Banque Mondiale, 1993 ; Maire et al., 1994.
Note : Les dépenses sont exprimées en monnaies nationales courantes ; la part des déciles dans la masse globale des dépenses est exprimée en %.

III – Tendance de la structure de la demande alimentaire

Au Maghreb, la consommation alimentaire demeure caractérisée par l'mportance des céréales et dérivés. Environ 50 % du panier du Maghébin moyen sont constitués de produits céréaliers. Cette importance relative des céréales connaît cependant une baisse à un rythme différencié selon les pays.

Figure 1. Courbes de concentration des dépenses des pays maghrébins

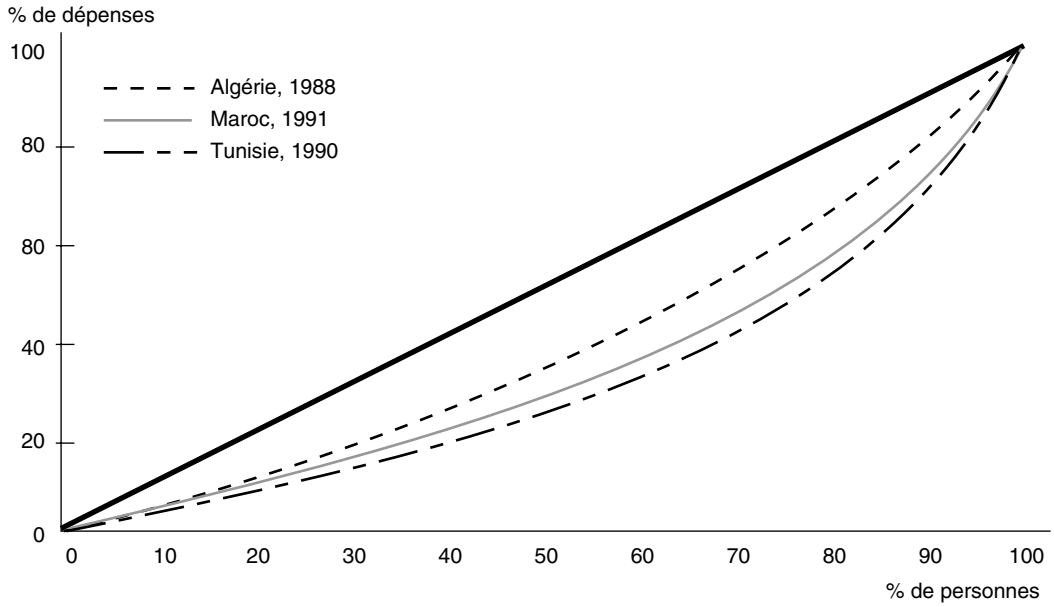

La baisse de la consommation des céréales est essentiellement compensée par les légumes et les matières grasses dans les trois pays, ainsi que par les fruits frais en Tunisie et les produits laitiers en Algérie *(Tableau 3)*. Parallèlement à cette diversification de la consommation en légumes et matières grasses, l'acquisition des produits animaux a connu un développement relativement modéré.

Compte tenu de la ration type proposée par la FAO, les pays maghrébins connaissent tous une carence structurelle de la consommation des fruits secs, des viandes et des produits laitiers. Pour atteindre les normes de la FAO, il faudrait doubler la consommation de viandes et de produits laitiers au Maroc, et l'augmenter d'au moins 50 % en Algérie et Tunisie.

Compte tenu de l'évolution démographique comparée à l'évolution du patrimoine animal et végétal et de la tendance passée de la structure de la consommation alimentaire, ce processus de substitution ne peut s'opérer qu'à très long terme. Ce raisonnement se justifie aussi par le caractère structurel de la disparité de la consommation alimentaire : le niveau des quantités moyennes acquises est essentiellement le fait des 20 % des ménages les plus favorisés au Maghreb. C'est ce que révèle, entre autres, la section suivante.

Tableau 3. Tendance de la consommation par tête (kg/an)

Groupes de produits	Algérie		Maroc		Tunisie		Ration
alimentaires	1980	1967	1985	1971	1990	1980	type
Céréales	185,0	262,0	210,0	216,0	196,0	210,0	180,0
Pommes de terre	34,4	21,7	22,3	19,5	19,3	19,2	30,0
Légumineuses	8,3	-	7,6	5,0	9,0	10,4	6,5
Légumes frais	55,8	34,8	83,3	64,1	81,5	66,2	50,0
Fruits frais	30,0	21,2	30,9	40,5	50,5	35,3	—
Fruits secs	2,8	7,6	0,9	5,6	2,5	1,3	45,0
Sucre et produits sucrés	15,8	14,3	28,6	30,1	17,4	14,5	22,5
Viandes	15,7	8,7	10,4	15,6	13,4	9,9	18,3
Volailles	3,7	-	5,6	2,3	6,5	7,0	3,0
Oeufs	1,1	0,5	2,9	1,3	5,8	4,3	3,0
Laits, produits laitiers	61,4	48,7	30,3	28,3	58,4	70,0	80,0
Poissons	2,2	1,4	6,2	3,6	3,0	5,5	4,0
Matières grasses	15,3	8,8	14,7	13,1	25,1	15,8	13,0

Sources : Banque Mondiale, 1993 ; Maire et al., 1994.

IV – Distribution sociale de la consommation alimentaire : la persistance des inégalités

Cette section aborde les disparités alimentaires à partir des données sur les dépenses et la consommation alimentaires dans deux pays maghrébins : le Maroc et la Tunisie. La comparaison des disponibilités et des besoins selon les classes de revenu permet d'évaluer l'importance du déficit ou de l'excédent et d'identifier l'ampleur des situations de sous-alimentation.

Les *Tableaux 4 et 5* indiquent une forte corrélation entre le niveau de la dépense alimentaire, l'apport calorique de la ration et la nature des calories consommées. Au Maroc comme en Tunisie, les 20 % des plus aisés de la population réalisent près de 40 % des dépenses alimentaires ; les 20 % les plus défavorisés ne réalisent que 7 %. Les conséquences directes d'une telle situation affectent non seulement la structure énergétique de la ration mais aussi son apport total en calories. A mesure que le niveau de vie diminue, l'équilibre de la ration se détériore. Compte tenu des données disponibles, l'état nutritionnel de près des 40 % des plus défavorisés s'avère assez préoccupant. Pour cette catégorie de population, l'importance relative des glucides dépasse 70 % au Maroc et 65 % en Tunisie.

L'état nutritionnel des populations varie selon le milieu de résidence (urbain ou rural). Dans les pays maghrébins, les producteurs des denrées alimentaires ne sont pas forcément les mieux nourris ; la ration des citadins est souvent mieux équilibrée que celle des ruraux.

Analysée en termes de couverture des besoins *(Tableau 6)*, la distribution de la consommation alimentaire indique que le Maghrébin moyen souffre d'une carence systématique en fer, calcium et vitamine B2. Pour les 20 % les plus défavorisés, cette carence s'amplifie et s'étend aux vitamines A et PP, outre la vitamine C au Maroc et les calories en Tunisie.

Comme le montrent les graphiques ci-après, la corrélation entre la dépense totale et le taux de couverture des besoins est assez nette pour les nutriments provenant des produits d'origine animale. La pauvreté alimentaire absolue, selon l'approche Banque Mondiale, atteint environ la même proportion de population en Tunisie et au Maroc (7 %) (cf. section V.2 ci-après). La seule différence est que la pauvreté absolue affecte plus de citadins (7,3 %) que de ruraux (5,7 %) en Tunisie et l'inverse au Maroc avec 10,7 % des ruraux et 2,8 % des urbains.

En général, les ruraux sont plus exposés à la sous-alimentation que les urbains. Le citadin moyen réalise une dépense totale par personne deux fois plus forte que le rural moyen. La sous-alimentation est la conséquence de plusieurs facteurs interdépendants tels que la distribution inégalitaire des revenus, l'approvisionnement des ruraux en biens et services alimentaires à prix administrés, les possiblités d'accès aux services sociaux et aux facteurs de production.

L'amélioration des conditions d'accès à une alimentation décente entraînerait une croissance assez forte de la demande de produits alimentaires dont le niveau actuel ne garantit pas le minimum requis en protéines et en calories.

Figure 2. Structure de la ration énergétique selon la nature des calories et le milieu de résidence (en %)

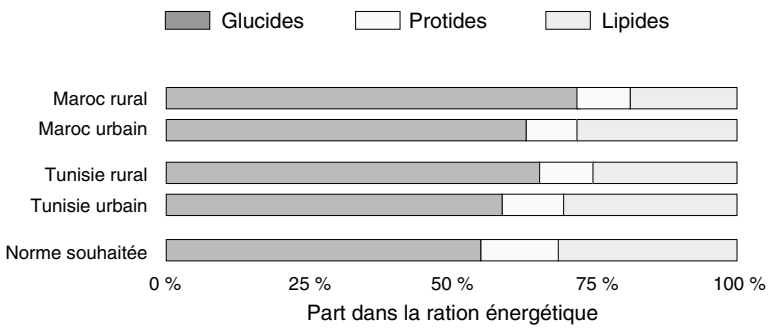

Les données sont relatives à l'année 1985 pour le Maroc et 1990 pour la Tunisie.

Tableau 4. Distribution des dépenses de consommation alimentaire et origine des calories, Maroc, 1985[1]

Décile	Coefficient budgétaire alimentaire en %	Part dans la dépense globale en %	Dépense alim./tête en Dh 1985	Apport et niveau d'équilibre de la ration			
				Apport en Kcal.	Protides en %	Lipides en %	Glucides en %
1	57,05	2,23	805	2 164	9,00	18,23	72,77
2	57,25	4,12	1 031	2 237	8,94	18,53	72,53
3	57,16	5,46	1 134	2 259	8,87	19,35	71,79
4	57,49	6,76	1 263	2 353	8,79	20,45	70,76
5	55,78	7,91	1 404	2 452	8,86	20,60	70,54
6	55,23	9,41	1 547	2 514	8,89	21,57	69,54
7	53,73	11,04	1 727	2 627	9,01	21,95	69,04
8	51,73	13,19	1 909	2 709	9,02	23,07	67,91
9	48,52	16,18	2 220	2 808	9,13	22,88	67,99
10	37,9	23,70	3 140	3 139	9,31	23,38	67,31
Total	**48,63**	**100,00**	**1 762**	**2 605**	**9,06**	**22,06**	**68,88**

Source : Banque Mondiale, 1993.

Tableau 5. Distribution des dépenses alimentaires et origine des calories, Tunisie, 1990[2]

Classes de dépenses par tête	% de la population	Dépense aliment. par tête en dinar 1990	Coefficient budgétaire alimentaire en %	Apports nutritionnels de la ration			
				Apport en Kcal.	Protides en %	Lipides en %	Glucides en %
1	3,4	68,6	58,9	1 755	11,2	21,5	67,3
2	10,4	116,8	57,2	2 018	10,9	23,4	65,6
3	13,6	164,6	54,9	2 125	10,8	25,2	64,0
4	18,0	215,2	50,7	2 203	11,1	26,1	62,8
5	19,2	275,1	64,4	2 284	11,4	26,9	61,7
6	22,1	365,5	40,5	2 428	11,7	29,1	59,2
7	13,3	577,9	29,5	2 610	12,2	31,1	56,7
Total	**100,0**	**286,1**	**40,0**	**2 277**	**11,4**	**27,2**	**61,4**

Source : INS, 1993.

Figure 3. Taux de couverture des besoins selon les parts dans la dépense totale moyenne, Tunisie, 1990

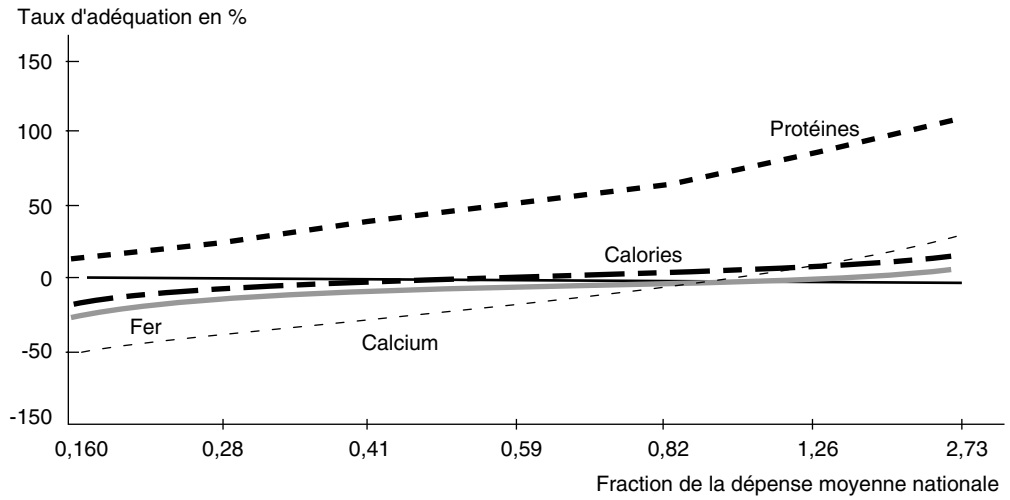

Figure 4. Taux de couverture des besoins selon les parts dans la dépense totale moyenne, Maroc, 1985

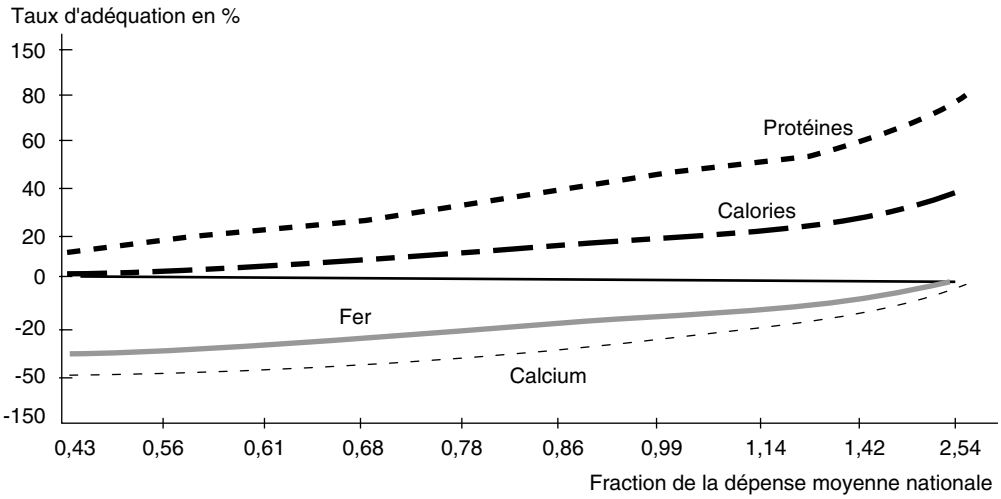

Les fractions correspondent au rapport : Dépense moyenne du décile/Dépense totale moyenne nationale (par tête).

Tableau 6. Taux d'adéquation des apports et besoins (%) selon le niveau de vie

Nature du nutriment	Maroc 1985			Tunisie 1990		
	Décile 1	Moyenne nationale	Décile 10	Classe1	Moyenne nationale	Classe 7
Calories	2,9	19,4	40,4	-4,2	5,2	19,7
Protéines	13,3	44,9	82,6	23,5	66,5	111,7
Calcium	-40,2	-23,7	1,6	-37,2	-5,6	33,1
Fer	-31,2	-15,4	2,2	-10,3	-0,6	14,7
Vitamine A	-24,0	26,4	79,6	-18,5	19,1	73,4
Vitamine C	-113,6	223,0	330,2	126,3	250,8	411,2
Vitamine B1	44,0	66,7	96,6	66,7	73,6	90,8
Vitamine B2	-27,6	-10,8	-10,6	-44,8	-26,1	3,3
Vitamine pp	-16,6	4,2	22,4	-6,5	0,6	16,6

Sources : Direction de la Statistique, 1993 ; INS, 1993.
Note : Le décile 1 et la classe 1 regroupent les 10 % les plus pauvres ; le décile 10 et la classe 7 regroupent respectivement les 10 % et les 13 % les plus aisés.

V – Elasticités de la demande alimentaire : un indicateur de la tendance et du niveau de satisfaction des besoins alimentaires

Lorsque les dépenses alimentaires sont regroupées selon une structure agrégée (en groupes de produits), l'analyse des comportements ne peut être que schématique. Un poste de consommation est généralement constitué d'une gamme variée de produits qui peuvent correspondre à des comportements différents. C'est le cas des élasticités-dépense totale estimées, ci-après, pour les principaux groupes de produits et pour chaque pays maghrébin. Néanmoins, ces élasticités ont la propriété de synthétiser le comportement des ménages et permettent de porter un jugement global sur le niveau moyen de satisfaction des besoins nutritionnels et sur la tendance de la demande alimentaire. Cette section propose une évaluation de ces élasticités aux points moyens pour les divers pays maghrébins puis par couche sociale pour le cas du Maroc.

1. Evaluation aux points moyens

En examinant les tableaux présentés ci-après on peut répartir les biens alimentaires en deux catégories dont les élasticités-dépense totale ont certaines caractéristiques communes :

A. La première catégorie est formée par les « biens » alimentaires de base dont la consommation est plus répandue dans les pays maghrébins. Les biens qui entrent dans cette catégorie se distinguent par les élasticités-dépense totale les plus faibles (inférieures à 1), et leur demande tend à se développer à un rythme inférieur à celui du total des dépenses. C'est d'abord le cas des produits céréaliers et du sucre. Les dépenses destinées à ces « biens » sont donc plus courantes dans les pays maghrébins, et ce sont les besoins auxquels ces produits sont destinés qui sont les plus satisfaits dans tous les pays maghrébins.

Les autres groupes de produits dont la demande agrégée semble évoluer moins rapidement que le total des dépenses, sont les légumes frais, les légumineuses et les huiles. L'élasticité-dépense totale de la demande de ces « biens » se situe à un niveau intermédiaire (de 0,6 à 0,8) et doit généralement dépasser l'unité pour de larges couches sociales maghrébines comme le révèle le point V.2 de cette section. Ceci signifie que si de tels biens sont à la portée du Maghrébin moyen, leur consommation doit être extrêmement réduite pour les plus défavorisés comme en témoignent les taux d'adéquation présentés ci-dessus. Pour les ruraux marocains pauvres, l'alimentaire est pratiquement un « bien » de luxe ; ce qui confirme le souci nutritionnel des couches maghrébines défavorisées (Direction de la Statistique, 1993).

L'identification des denrées relevant de cette catégorie et principalement consommées par les couches défavorisées est une donnée fondamentale pour toute stratégie de lutte contre la précarité alimentaire. Un approvisionnement des zones rurales en quantités suffisantes de ces biens permettrait d'éviter toute dégradation éventuelle de la situation alimentaire de larges franges des populations maghrébines. Les productions vivrières entrant dans cette catégorie sont à développer également dans les zones les plus défavorisées.

B. La deuxième catégorie regroupe les « biens » alimentaires supérieurs dont la demande se développerait à un rythme plus élevé que le total des dépenses suite à toute amélioration des revenus. Ces biens se caractérisent par des élasticités-dépense totale supérieures ou égales à 1, et s'étendent aux fruits, viandes, poissons, boissons, laits et dérivées. Ceci signifie qu'en moyenne les maghrébins se préoccupent de leurs conditions de nutrition les plus contraignantes, à savoir la couverture de leurs besoins en produits d'origines animale et végétale. Différencié selon le pays, ce comportement indique que tous les Maghrébins demeurent très soucieux des dépenses en poissons ; les Tunisiens sont également préoccupés par les dépenses en fruits, les Marocains et les Algériens par celles des viandes et des produits laitiers.

L'analyse des comportements de consommation a ainsi établi la hiérarchie des besoins des populations maghrébines. En bref, à l'exception des produits céréaliers et du sucre, les acquisitions alimentaires sont à un niveau assez insuffisant et elles sont susceptibles de se développer à un rythme élevé suite à toute croissance des pouvoirs d'achat.

Cette investigation demeure, néanmoins, insuffisante pour rendre compte de la diversité des comportements de consommation. La modélisation de la demande des ménages par couche sociale et par produit en fonction des revenus et des prix corrigerait cette insuffisance. Elle permettrait d'analyser les effets revenu et prix sur la demande et de déceler les produits de base dont toute taxation excessive serait socialement compromise.

Tableau 7. Estimation des fonctions de demande de produits alimentaires en Tunisie, 1990 [3]

Groupes de produits alimentaires	Paramètres du modèle				Elasticité dépense totale
	a	ß	$s_ß$	R^2	
Céréales	0,76	0,32	0,03	0,97	0,318
Légumineuses	-1,07	0,74	0,08	0,94	0,741
Légumes	0,02	0,59	0,04	0,98	0,594
Fruits	-2,22	1,22	0,11	0,96	1,223
Viandes	-0,95	0,97	0,08	0,97	0,970
Poissons	-3,68	1,60	0,14	0,96	1,602
Laits	-1,61	1,08	0,10	0,96	1,079
Sucres	-0,46	0,50	0,01	0,99	0,497
Huiles	-0,45	0,60	0,04	0,98	0,604
Boissons	-1,61	1,09	0,04	0,99	1,091
Total alimentaire	**0,33**	**0,75**	**0,04**	**0,99**	**0,753**

Source : Nos calculs.

Tableau 8. Estimation des fonctions de demande de produits alimentaires en Algérie, 1988 [4]

Groupes de produits alimentaires	Paramètres du modèle				Elasticité dépense totale
	a	ß	$s_ß$	R^2	
Céréales (DL)	1,60	0,40	0,03	0,96	0,399
Légumineuses (DL)	1,22	0,48	0,05	0,92	0,482
Légumes (DL)	0,72	0,67	0,07	0,91	0,672
Fruits (DL)	2,86	0,36	0,27	0,18	0,357
Viandes (AIDS)	-23,20	9,04	0,67	0,96	1,865
Poissons (AIDS)	-0,44	0,30	0,17	0,28	1,405
Laits (DL)	0,75	0,50	0,04	0,95	0,950
Sucres (AIDS)	3,95	-0,85	0,05	0,98	0,509
Huiles (DL)	0,35	0,57	0,04	0,96	0,572
Boissons (AIDS)	1,58	-0,20	0,20	0,11	0,722
Total alimentaire (DL)	**2,04**	**0,77**	**0,05**	**0,96**	**0,765**

Source : Nos calculs.

Tableau 9. Estimation des fonctions de demande de produits alimentaires au Maroc, 1991 [5]

Groupes de produits alimentaires	Paramètres du modèle				Elasticité dépense totale
	100 a	100 ß	100 $s_ß$	"F"	
Céréales					
Céréales	50,8	-4,7	0,2	783,0	0,647
Légumineuses	1,7	-0,1	0,0	12,7	0,780
Légumes	22,0	-1,8	0,1	197,0	0,700
Fruits	-1,1	0,3	0,0	40,0	1,196
Viandes	6,4	0,3	0,1	13,0	1,033
Poissons	0,1	0,1	0,0	35,4	1,127
Laits	-0,5	0,4	0,1	17,1	1,138
Sucres	15,6	-1,5	0,1	743,0	0,585
Huiles	13,4	-1,1	0,1	302,0	0,781
Boissons	-1,5	0,2	0,0	161,0	1,943
Total alimentaire	**115,8**	**-8,0**	**0,3**	**784,0**	**0,845**

Source : Nos calculs.

2. Evaluation par couche sociale

Le *Tableau 10*, présenté ci-après, a été élaboré pour rendre compte de la réaction de la demande alimentaire au Maroc selon les trois classes de niveaux de vie et les deux milieux de résidence. Dans ce tableau, la colonne (1) renseigne sur le comportement de consommation des 20 % les plus défavorisés de la population, la colonne (3) est consacrée aux 20 % ayant un niveau de vie moyen, la colonne (5) concerne les 20 % les plus aisés. Il ressort de ce tableau que, quel que soit le milieu de résidence, la

demande des 20 % les plus défavorisés est à un niveau tellement faible que chaque accroissement de leur revenu se traduirait par un accroissement plus que proportionnel de leurs dépenses en biens alimentaires autres que la farine, l'huile et le sucre.

La comparaison des élasticités indique, en outre, que la situation alimentaire la plus précaire est celle des 20 % les plus défavorisés en milieu rural. Le degré de satisfaction des besoins alimentaires de cette couche n'égalise celui des 20 % les plus défavorisés en milieu urbain que pour les consommations de base en produits agricoles non transformés tels que les céréales en grain et le lait frais non traité.

Inversement, le niveau des élasticités de la demande des 20 % les plus aisés témoigne d'une forte satisfaction, voire d'une saturation des besoins de ce groupe social.

Il découle de ce constat que l'allègement de l'inégalité d'accès aux biens alimentaires peut être fondé sur l'amélioration du rendement des productions vivrières et sur l'approvisionnement des zones les plus défavorisées en produits accessibles comme le lait traité. Autrement dit, l'infrastructure routière en tant que condition nécessaire d'approvisionnement, et l'encadrement agricole, sont autant de facteurs contribuant à l'allègement de la pauvreté alimentaire.

Le *Tableau 11* propose des données sur la tendance de la pauvreté au Maroc et en Tunisie. Il importe de noter que l'approche de pauvreté préconisée est celle de la Banque Mondiale consistant à considérer comme pauvre toute personne membre d'un ménage dont la dépense totale par tête est inférieure au seuil permettant l'acquisition du minimum requis en protéines et en calories; les habitudes de consommation étant prises en considération. Au Maroc comme en Tunisie, cette approche a abouti à une ligne de pauvreté plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural du fait de la confusion faite entre les difficultés d'accès aux biens et services en milieu rural et les habitudes de consommation des ruraux. De même, les indicateurs utilisés se limitent à l'effectif et à l'ampleur de la pauvreté et ne rendent compte ni de la sévérité de ce fléau, ni du coût potentiel de son élimination.

Cependant, le recul de la prévalence de la pauvreté au Maroc et en Tunisie est bien certain. Cette régression de la pauvreté est d'ailleurs plus forte dans les zones les plus vulnérables : le milieu rural au Maroc et urbain en Tunisie. Elle est généralement attribuée à des mesures socio-économiques dont l'effet a été surtout observé aux début des années 1980 en Tunisie et vers la fin de la même décennie pour le Maroc. Au Maroc, ce recul de la pauvreté est essentiellement imputable à un schéma de croissance élevée, à forte intensité de main-d'oeuvre ainsi qu'aux bonnes campagnes agricoles observées de 1986 à 1991. En Tunisie, le rétrécissement progressif du champ de la pauvreté est attribué à une croissance économique soutenue depuis 1975 et à la politique d'amélioration des revenus des populations à haut risque, mise en place depuis 1970 (Programme de développement rural) et renforcée en 1978 (Programme de développement de la famille productive).

Que ce soit au Maroc ou en Tunisie, la pauvreté est essentiellement observée dans des régions à faible potentiel économique et social. La composition démographique des ménages pauvres, caractérisée par un nombre élevé de membres à charge et une faible proportion d'actifs occupés, suffit à elle seule pour expliquer l'état de pauvreté dans les pays maghrébins. Ceci n'exclut pas l'accès limité des couches pauvres aux facteurs liés à un niveau de vie élevé, notamment l'éducation, la formation et la planification familiale.

Tableau 10. Elasticités de la demande des ménages pour les produits alimentaires, selon le milieu de résidence et les quintiles de population par classe de dépense totale : cas du Maroc en 1991

Produits alimentaires	Milieu urbain			Milieu rural		
	1	3	5	1	3	5
Produits céréaliers dont :	0,88	0,76	0,28	0,85	1,20	0,55
Céréales en grains	1,31	1,72	0,37	1,54	1,48	0,54
Farines	0,70	0,43	-0,11	0,28	0,65	0,32
Produits laitiers dont :	1,83	*0,91	0,65	1,77	2,90	0,83
Laits frais non pasteurisé	1,19	2,17	0,37	1,82	3,49	0,67
Lait frais pasteurisé	1,97	0,07	0,48	3,94	1,28	1,90
Viandes dont :	1,65	1,15	0,60	1,52	1,49	0,82
Viande bovine	1,47	*0,99	0,48	1,98	1,39	0,81
Viande ovine	1,80	2,77	0,81	1,59	*0,70	1,21
Poulet	1,68	2,16	0,71	1,22	1,83	0,67
Corps gras dont :	1,07	0,42	0,47	1,17	*0,96	0,60
Huile de graine	0,77	0,46	0,39	0,46	*0,77	0,65
Poissons dont :	1,43	1,40	0,82	1,57	1,52	0,70
Poissons frais	1,44	1,43	0,78	1,50	1,64	0,69
Fruits dont :	1,47	1,81	0,74	1,73	*0,96	0,92
Fruits frais	1,22	2,00	0,74	1,52	1,07	0,86
Fruits secs et oléagineux	3,16	*1,34	0,70	2,17	2,64	1,10
Sucres dont :	0,56	0,50	0,44	0,52	0,79	0,69
Sucre en pain	0,32	0,27	-0,03	0,44	1,63	0,61
Sucre en poudre	0,61	0,58	0,44	0,68	0,53	0,29
Légumes frais	0,78	0,83	0,46	0,75	0,55	0,66

Source : Estimations fondées sur les données (3 323 observations) en coupe transversales de l'ENNVM 1990-91, réalisée par la Direction de la Statistique du Maroc, et la spécification : w = a + ßlog(x) où w est le coefficient budgétaire, a et ß les paramètres du modèle et x est la dépense totale par personne.
Notes : Le quintile 1 correspond aux 20 % les plus défavorisés de la population ; le quintile 5 regroupe les 20 % les plus aisés ; le quintile 3 est formé des 20 % dont la dépense est plutôt moyenne. L'astérisque indique que les paramètres a et ß du modèle ajusté ne sont pas significatifs au seuil de 5 %.

Tableau 11. Tendance de la pauvreté selon le milieu de résidence : cas du Maroc et de la Tunisie

Pays et milieu de résidence	Effectif en milliers	Taux de pauvreté en %
Maroc urbain :		
1985	875	9,0
1991	336	2,8
Taux annuel de baisse (%)	-14,7	-17,7
Maroc rural :		
1985	2 740	22,2
1991	1 455	10,7
Taux annuel de baisse (%)	-10,0	-11,4
Tunisie urbain :		
1980	393	11,1
1990	354	7,3
Taux annuel de baisse (%)	-1,0	-4,1
Tunisie rural :		
1980	430	14,1
1990	190	5,7
Taux annuel de baisse (%)	-7,8	-8,7

Source : Références 1 et 2.

Conclusion

Partout au Maghreb, la réallocation des dépenses publiques préconisée par les programmes d'ajustement structurel (PAS) a donné lieu à une réaffectation en profondeur des modèles de consommation. Les ménages maghrébins moyens ont dû s'accrocher à leur niveau de consommation alimentaire en comprimant les dépenses non alimentaires. Les disparités sociales ont pratiquement stagné durant les

années 1980, et l'écart entre situations de suralimentation et de sous-alimentation devient assez aigu. Cette conclusion s'avère assez surprenante si on se limite à l'étude des bilans des disponibilités alimentaires ; en effet, évaluées aux points moyens, ces disponibilités sont souvent situées à des niveaux acceptables.

Les systèmes maghrébins de planification agro-alimentaire sont donc appelés à tenir compte non seulement de la structure de la consommation alimentaire mais aussi et surtout de sa distribution sociale. Pour le Maghrébin moyen, la couverture des besoins énergétiques est certes acquise mais elle demeure systématiquement carencée en fer, calcium et vitamine B2, hyperglucidique et pauvre en produits d'origines animales et végétales. A mesure que le niveau de vie baisse, la ration alimentaire se déséquilibre davantage et la carence s'amplifie pour s'étendre à la quasi-totalité des vitamines pour les 10 % des Maghrébins les plus pauvres.

L'importance relative des couches sous-alimentées est sujette à une baisse au Maroc et en Tunisie selon l'approche de pauvreté préconisée par la Banque Mondiale. L'incidence de la pauvreté alimentaire semble se fixer au même niveau dans les divers pays maghrébins. Les coûts relatifs d'élimination de la pauvreté alimentaire seraient probablement similaires dans cette région. Et seule une connaissance démo-socio-économique des couches pauvres, de leurs aspirations, et de leurs modèles de consommation et de production, permettrait de mieux cibler toute forme d'accompagnement des mesures concernant les populations défavorisées.

Compte tenu de la rareté des ressources des pays maghrébins, l'accompagnement proposé ne peut être de type classique. Il consiste en une intégration effective des populations dans l'établissement des priorités locales, l'identification des moyens appropriés de leur réalisation ainsi que dans la mise en oeuvre et la gestion de ces priorités. En milieu rural maghrébin où les conditions de vie sont des plus précaires, cette approche participative peut consister en un encadrement motivant les populations :

- ❏ à s'organiser pour aménager les lourdes tâches (approvisionnement en eau et bois) et pour libérer le potentiel féminin ;
- ❏ à valoriser leurs aptitudes en accédant à l'éducation, à la formation et à l'apprentissage ;
- ❏ et à diversifier les activités génératrices de revenu, contribuant significativement à l'amélioration du cadre de vie. Augmenter les dépenses des secteurs sociaux pour améliorer les conditions des classes pauvres ne suffit pas, il faut aussi mettre l'accent sur une politique qui soit spécifiquement tournée vers leurs besoins (Banque Mondiale, 1993).

Aux termes de l'analyse de la tendance de la structure et la distribution sociale des niveaux de vie et de la demande alimentaire dans les pays maghrébins, la garantie d'une alimentation décente aux défavorisés doit être intégrée dans l'évaluation des politiques alimentaires. Toute politique agro-alimentaire régionale risque de se heurter à de sérieuses difficultés si elle n'est pas fondée sur un accompagnement participatif des populations maghrébines au processus de production agricole garantissant une nutrition décente et un accès pour la population rurale vulnérable en particulier aux services sociaux et aux facteurs de production.

Notes

1. La seconde colonne présente la part en % des dépenses alimentaires dans le total des dépenses, la troisième donne la part des dépenses alimentaires de chaque décile dans la masse globale des dépenses alimentaires, la troisième colonne donne la dépense alimentaire annuelle moyenne par personne ; l'apport calorique est exprimé par personne et par jour ; les trois dernières colonnes donnent la répartition en % de la ration selon la nature des calories : protidique, lipidique et glucidique.
2. La colonne 4 donne le coefficient budgétaire alimentaire; la colonne 5 donne l'apport moyen de la ration alimentaire en Kcal par personne et par jour.
3. Les fonctions ajustées sont de type double logarithmique: log(dépense/produit/tête) = a + ß.log(dépense totale par tête) ; sß est l'écart-type du paramètre ß, ß étant l'élasticité-dépense totale de la demande. Le nombre d'observations est réduit à sept classes de dépenses.
4. Les fonctions ajustées sont de type double logarithmique "D.L" : log(dépense/produit/tête) = a + ß.log(dépense totale par tête) ; et du type "AIDS" (coefficient budgétaire en %) = a + ß.log(dépense totale par tête). sß est l'écart-type du paramètre ß. ß étant l'élasticité-dépense totale de la demande lorsque le modèle est de type "D.L". Lorsque le modèle ajusté est de

type AIDS, l'élasticité-dépense totale est équivalente à 1 + ß/(coefficient budgétaire). Le nombre d'observations est réduit à dix classes de déciles.

5. Les fonctions ajustées sont toutes de type "AIDS" (Coefficient budgétaire en %) = a + ß.log(dépense totale par tête). L'élasticité-dépense totale est équivalente à 1 + ß/(coefficient budgétaire). Le nombre d'observations est égal à 3 323 ménages. Compte tenu de la taille d'observations, la qualité de l'ajustement est mieux reflétée par la statistique de "F" de Fisher que par R≤. sß est l'écart-type du paramètre ß.

Liste des tableaux

Tableau 1. Tendance des coefficients budgétaires (en %).
Tableau 2. Indicateurs de la distribution sociale des dépenses de consommation.
Tableau 3. Tendance de la consommation par tête (kg/an).
Tableau 4. Distribution des dépenses de consommation alimentaire et origine des calories, Maroc, 1985[1]
Tableau 5. Distribution des dépenses alimentaires et origine des calories, Tunisie, 1990[2].
Tableau 6. Taux d'adéquation des apports et besoins (%) selon le niveau de vie.
Tableau 7. Estimation des fonctions de demande de produits alimentaires en Tunisie, 1990[3].
Tableau 8. Estimation des fonctions de demande de produits alimentaires en Algérie, 1988[4].
Tableau 9. Estimation des fonctions de demande de produits alimentaires au Maroc, 1991[5].
Tableau 10. Elasticités de la demande des ménages pour les produits alimentaires, selon le milieu de résidence et les quintiles de population par classe de dépense totale : cas du Maroc en 1991.
Tableau 11. Tendance de la pauvreté selon le milieu de résidence : cas du Maroc et de la Tunisie.

Liste des figures

Figure 1. Courbes de concentration des dépenses des pays maghrébins.
Figure 2. Structure de la ration énergétique selon la nature des calories et le milieu de résidence (en %).
Figure 3. Taux de couverture des besoins selon les fractions de la dépense totale moyenne nationale : Tunisie, 1990.
Figure 4. Taux de couverture des besoins selon les fractions de la dépense totale moyenne nationale : Maroc, 1985.

Références

• **Banque Mondiale** (1993). *Pauvreté, ajustement et croissance au Royaume du Maroc.* Rapport n°11918-MOR, vol. I : rapport principal.

• **Berrada M.** et **El Harchali H.** *Bilans alimentaires : 1969-1985.* Direction de la Planification et des Affaires Economiques, Rabat.

• **CEREA**, **CIHEAM** et **FAO** (1984). *Les modèles de consommation et les politiques alimentaires dans les pays du Maghreb.* Séminaire international, 17-19 décembre 1984, Alger.

• **Deaton A**. et **Muellbauer J.** (1987). *Economics and consumer behavior.* Cambridge University Press, Cambridge.

• **Direction de la Statistique** (1993). *Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages 1990-91 : vol.1, Rapport de synthèse, vol. 2, Répartition des niveaux de vie,* Rabat.

• — (1987). *Enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages 1984-85.* Vol.1 : Rapport de synthèse, Maroc.

• **Institut National de la Statistique** (1993). *Enquête nationale sur le budget et la consommation 1990, vol. A : Résultats de l'enquête budgétaire,* Tunisie.

• — (1993). *Enquête nationale sur le budget et la consommation des ménages 1990,* vol.B : Résultats de l'enquête alimentaire et nutritionnelle, Tunisie.

• **Maire B.**, **F. Delpeuch**, **M. Padilla** et **G. Le Bihan** (1994). Quelle place pour les interventions ciblées dans les politiques et programmes nutritionnels ? *Colloque de la société marocaine de nutrition : nutrition et développement : quelle stratégie ?* Rabat, 25-26 novembre 1994.

• **Office National des Statistiques.** Dépenses de consommation des ménages 1988. *Collections statistiques* n° 52, Algérie.

• — (1981) *Données de l'enquête nationale sur la consommation des ménages 1979-80,* Algérie.

• **Padilla M.** (1994). Trente ans de politiques alimentaires dans la région : échecs et succès. *Colloque de la société marocaine de nutrition : nutrition et développement : quelle stratégie ?* Rabat, 25-26 novembre 1994.

• — (1985). *Distributions et tendances de la consommation alimentaire*, CIHEAM-IAM Montpellier.

❖